

**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 69 (1972)  
**Heft:** 12  
  
**Rubrik:** La vie de nos sections

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.06.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Question N° 6:** Au moment de songer à la préparation des cadres de corps de ruche pour la saison prochaine, je désire connaître l'avis des praticiens sur le nombre de fils dont il faut armer le cadre. De quelle façon faut-il disposer ces fils: horizontaux, verticaux ou mixte? Combien faut-il en mettre?

**Question N° 7:** Ayant des cadres de hausse de 25 et de 40 mm de large, je voudrais uniformiser cette largeur. Faut-il la porter à 40 mm en surchargeant les bois de 25 mm ou faut-il couper la bâtisse et l'insérer dans un cadre de 40 mm? Faut-il au contraire rester au cadre de 25 mm?



## LA VIE DE NOS SECTIONS

---

### Communiqués

#### SECTION DE COSSONAY ET ENVIRONS

Les cotisations encore impayées à ce jour seront encaissées contre remboursement afin de permettre le bouclage de l'exercice 1972.

Le groupement d'élevage des reines s'excuse auprès des membres qui n'ont pu être servis au cours de la dernière saison. Satisfaction leur sera donnée l'année prochaine.

Le cours pour débutants interrompu l'été passé reprendra avec les nouveaux membres intéressés avant les premiers travaux du printemps par un exposé en salle avec conférence sur la conduite du rucher. Le lieu et la date du prochain cours paraîtront dans le journal sous la rubrique **convocations**.

Les vétérans n'ayant pas retiré leur souvenir pour 25 ans d'activité à la S.A.R. sont priés de les demander au secrétaire-caissier.

Les membres sont avisés du changement d'adresse suivant: Dès le 1<sup>er</sup> janvier 1973: P.-A. Bonzon, secrétaire-caissier et conseiller apicole sera domicilié à Pompaples. Tél. 87 71 81 (le soir).

Par la même occasion, le comité adresse ses meilleurs vœux pour 1973.

#### VÉTÉRANS

MM. les présidents des sections sont invités à envoyer au soussigné, jusqu'au

**31 décembre 1972**

la liste des vétérans, 25 et 40 ans de sociétariat. Une liste sera établie pour chaque

groupe, selon modèle ci-dessous. Il est indispensable d'indiquer le N° **matricule** et la **date d'entrée**.

| N° matricule | Nom    | Prénom | Domicile     | Entré |
|--------------|--------|--------|--------------|-------|
| 1475         | Dubuis | Roger  | 1400 Yverdon | 1947  |

Les inscriptions tardives ne sont pas prises en considération. Merci de votre compréhension.

Le préposé aux vétérans:  
Jean-Chammartin  
1758 Villaz-St-Pierre  
FR.

## FÉDÉRATION JURASSIENNE DES SOCIÉTÉS D'APICULTURE

### Prochaine assemblée des délégués

La prochaine assemblée des délégués de la Fédération jurassienne est fixée **au 10 février 1973 au Restaurant Fédéral à Sonceboz, à 14 h. 30**. Cette assemblée devra se prononcer sur le choix d'un candidat à la succession, à la S.A.R., de M. Joseph Voyame qui n'est pas rééligible par suite de limite d'âge. Les sections jurassiennes sont invitées à examiner la possibilité de présenter un candidat, candidature qui devra être ratifiée par l'assemblée des délégués de Sonceboz.

## Convocations

### SOCIÉTÉ GENEVOISE D'APICULTURE

Réunion amicale mensuelle le **lundi 11 décembre 1972 à 20 h. 30** précises au local, Restaurant Feldschlösschen, route des Jeunes, Acacias. Commémoration de l'Escalade. A cette occasion, M. Luc Buscarlet nous présentera « **GE - Color** » **Genève en couleurs**. Diapositives en fondu enchaîné avec sonorisation.

Notre bulletin ne paraissant pas en janvier, nous vous rendons attentifs, que pour la réunion du 8 janvier 1973, nous aurons l'avantage de vous présenter le magnifique film sonore et en couleurs, relatant l'origine des miels de forêts, avec introduction de notre ami le Dr Paul Zimmermann.

GE, le 13 novembre 1972.

### SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LAUSANNE

La prochaine amicale est fixée au **samedi 16 décembre**, au Café-Restaurant **L'Univers**, premier étage, avenue de la Harpe, Trolleybus N° 2, Station avenue de Cour, à 20 h. 30.

**Ordre du jour :** Communiqué du président et film : **Peuples et paysages d'Océanie**, présenté par M. Dentan, professeur.

Les frais de remboursement étant très élevés, le comité prie instamment les membres de verser leurs cotisations au CCP 10-6724, ou au caissier à l'amicale du 16.12.72.

L'assemblée générale du fin janvier sera convoquée par circulaire. Pour la saison apicole de 1973, des groupes d'élevage seront formés. Veuillez y réfléchir.

*Le comité.*

# Comptes rendus

## LA SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE MARLY ET ENVIRONS FÊTE SES NOCES D'ARGENT

Le samedi 28 octobre, la société d'apiculture de Marly et environs a célébré le 25<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation, à l'occasion d'une soirée familière qui s'est déroulée à l'Hôtel de la Croix-Blanche à Marly.

En ouvrant les festivités, M. le président Macherel adresse son cordial salut à une soixantaine de membres présents, dont plusieurs dames. Il leur souhaite la bienvenue et les remercie d'avoir répondu si nombreux à l'appel du comité, prouvant ainsi leur attachement à la société.

En termes chaleureux, M. le président salue la présence de M. Georges Chassot, président de la Fédération fribourgeoise d'apiculture, de M. Pierre Kuenlin, représentant la Commune et la Société de développement de Marly, ainsi que le sympathique président de la société broyarde d'apiculture, M. Dougoud accompagné de son épouse.

L'heure du repas ayant sonné, chacun savoure un succulent jambon au vin fort bien servi par M<sup>me</sup> et M. Jungo et leur personnel.

M. Gaston Horner, secrétaire de la société, est nommé major de table, fonction qu'il remplit avec aisance et humour.

Au cours du souper, la parole est donnée à M. le président Macherel qui fait l'historique de la société. Fondé en 1947, par une équipe de 6 apiculteurs dynamiques et confiants en l'avenir, LE GROUPEMENT APICOLE DE MARLY ET ENVIRONS — c'était son premier nom de baptême — connut un constant développement et atteint actuellement un effectif de 102 membres.

Deux membres fondateurs sont parmi nous: M. Macherel, président dès 1951 et M. Léonard Burgy, gardien des finances dès le début. Une minute de silence est respectée en faveur des disparus. En 1958, animé d'un nouvel élan, fort de la confiance et de la fidélité de ses membres, le groupe est érigé en SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE MARLY ET ENVIRONS, affiliée à la S.A.R.

En terminant son rapport, le président remercie ses collaborateurs du comité, toujours animés d'un dévouement inlassable, preuve en est le calendrier qu'ils ont érigé au début de cette année apicole et qu'ils ont si bien respecté.

Le major de table remercie M. Macherel pour son rapport très complet et pour tout le travail qu'il accomplit au sein de cette belle société. Puis il passe la parole au président cantonal qui s'exprime avec sa facilité coutumière. Il dit toute la joie qu'il a d'être au milieu de la « benjamine » de sa fédération et nous livre le secret de la relève.

On entend ensuite M. Kuenlin apporter les vœux et félicitations de la commune et de la Société de développement de Marly; il a le privilège d'offrir les vins d'honneur.

A son tour, M. Dougoud apporte le salut des apiculteurs de la Broye. A plusieurs reprises, un accordéoniste donne les meilleures productions de son répertoire; celles-ci sont très appréciées et mettent une ambiance de fête populaire en faisant tourner les amateurs de belles danses anciennes agrémentées avec humour par le major de table.

L'heure étant avancée, il faut songer à la séparation. M. le président lève cette soirée très bien réussie en remerciant tout un chacun.

Nous formulons nos meilleurs vœux de prospérité à cette belle société et nous lui disons « bonne route » vers le cinquantenaire.

**Vieille cire**, Fr. 3,20 le kg., paiement comptant.

Expédier à **Adrien Rochat**, 1343 Les Charbonnières.

## FÉDÉRATION JURASSIENNE D'APICULTURE

### Compte rendu de l'assemblée des délégués

L'assemblée des délégués s'est tenue à Courrendlin le 28 octobre dernier sous la présidence de M. Georges Huguenin, de Frinvillier. Toutes les sections de la fédération étaient représentées à ces assises. Après les salutations d'usage du président et la lecture du dernier procès-verbal, le caissier, M. Marcel Mouche, de Moutier, donna connaissance des comptes de l'exercice écoulé qui bouclent par une augmentation de fortune de 496 fr. M. Joseph Voyame, Courfaivre, proposa d'abaisser les cotisations annuelles de 50 cts à 30 cts par membre. Plutôt que d'abaisser les cotisations, le président serait favorable à octroyer une subvention aux jeunes apiculteurs. M. Georges Huguenin a été confirmé pour une nouvelle année dans sa fonction de président. M. Germain Beucler, Bienne, qui était chargé de représenter notre fédération à la dernière Fête de la Romande, rapporta sur cette journée qui fut une parfaite réussite. La question de l'achat de sucre a aussi été évoquée. Une commande collective pour toute la fédération aurait certainement une heureuse répercussion sur les prix de vente. Quant à notre sous-commissaire pour les maladies des abeilles, M. Léon Jecker, Lajoux, il préconise de réunir tous les apiculteurs des villages où un foyer de maladie fait son apparition afin d'en présenter les symptômes.

F. L.

### MONTAGNES NEUCHATELOISES

Participation réjouissante des membres à l'assemblée générale d'automne fixée au samedi 28 octobre à 14.00 h. au Buffet de la gare à La Chaux-de-Fonds. Le rucher ne réclamant présentement que le repos, les sociétaires sont réunis dans une atmosphère de détente.

Ils ont écouté, après adoption du dernier **procès-verbal** avec remerciements à son auteur M. Ed. Huguenin, le **rapport de gestion** présenté par M. Henri Matthey. Reflet bien complet de la vie de la section au cours de l'exercice qui prend fin, activités diverses, assemblées, nombreuses visites de ruchers, nouveaux membres, groupe d'élevage, course, torrée, contrôle du miel, récolte, etc., rien n'est oublié. Tout a été mis en œuvre pour intéresser les sociétaires, pour les grouper, pour leur aider dans la mesure des possibilités. Le président et son comité ont fait un excellent travail, aussi le rapport de gestion est-il adopté avec de vifs remerciements.

**Caisse et vérificateurs des comptes.** En l'absence du caissier excusé, différents renseignements sont donnés par le président. L'état des finances est bon. La vente des boîtes laisse un bénéfice de Fr. 298.—. Il a été vendu 4400 boîtes de 1 kg et 500 d'une livre. Un boni général de Fr. 726.— est enregistré. Les vérificateurs ont trouvé une comptabilité parfaitement en ordre et proposent de donner décharge au caissier avec remerciements. Ces deux rapports sont adoptés sans opposition.

**La cotisation.** Malgré une proposition de la porter à Fr. 16.—, elle reste fixée à Fr. 15.—. L'état de la caisse ne justifie pas encore cette mesure malgré l'augmentation de diverses dépenses. La question des **50 cts** perçus pour les absents non excusés à l'assemblée générale obligatoire d'automne sera revue. Il s'agit d'une modification des statuts, mais pour la perception de la cotisation pour 1973, le statu quo subsiste.

**Le groupe d'élevage** présente son rapport par M. Th. Baillod. Il est intéressant d'apprendre que la station de fécondation a fonctionné durant 3 mois, que 150 ruchettes de fécondation furent placées et qu'un taux de 60 à 70% fut enregistré. Le temps froid et brumeux est en partie cause de la non-fécondation des reines de race caucasienne.

**Les statuts révisés de la Fédération cantonale** font aussi l'objet d'un

examen. On admet de façon générale que les six sections doivent être représentées au comité de la fédération.

**Nominations statutaires.** Après plusieurs années du secrétariat des verbaux, pour différents motifs M. Ed. Huguenin demande à être relevé de ses fonctions. Son remplaçant sera M. Michel Farny, un nouveau membre de La Chaux-de-Fonds. Des remerciements sont adressés aux deux intéressés. Les autres charges seront réparties entre les différents membres du comité. Par contre, l'assemblée désigne par acclamation M. Henri Matthey en qualité de président. Elle le remercie pour son fécond travail.

**Dans les divers** il est question : **Du prix des boîtes à miel.** Le statu quo est maintenu malgré une proposition d'augmenter de 5 cts celles d'une livre. **Les prix du miel fixés par la Fédération cantonale** parviennent trop tard aux membres qui ont observé, de façon générale, les directives de la Fédération suisse publiées dans le journal.

**Achats de sucre.** La section n'entreprendra pas une action, le marché de cette précieuse denrée offrant de constantes fluctuations.

**Les sociétés d'apiculture** remplissent-elles les conditions pour pouvoir être comprises dans les sociétés d'utilité publique? Sur proposition de M. Pfenninger, vérificateur des comptes; qui voit certains avantages que cette classification pourrait apporter à nos fédérations, le comité est chargé d'examiner la chose malgré un certain scepticisme régnant dans l'assemblée.

Dernière séance de 1972, levée à 16 h. 50.

G. M.

## SECTION DES ALPES

C'est le dimanche 12 novembre que la section des Alpes tenait son assemblée d'automne au Café de la Truite à Villeneuve. Malgré le temps pluvieux et froid, c'est au nombre de 80 environ que nos membres se sont déplacés. Le président Adrien Paroz ouvre l'assemblée à 14 h. 30 et salue tout d'abord le conférencier M. Zimmermann. Il le remercie d'avoir consacré ce dimanche à notre section. Il salue également nos membres d'honneur, Messieurs Louis Mages et Eugène Lamberey ainsi que M. Amédée Richard, inspecteur des ruchers valaisans. Lecture est donnée d'une lettre de notre doyen M. Jean Borloz (89 ans) souffrant, et une de notre vice-président M. Adrien Cherix en traitement chirurgical à Bienne. Il nous présente ses vœux pour la réussite de notre assemblée. Des excuses également de M. Louis Roussy, René de Siebenthal et Jacques Christin.

Dans son rapport très nuancé et explicite, le président donne des détails concernant l'activité du comité et la marche de notre société durant l'année. Il nous annonce l'entrée de 17 nouveaux membres et deux amis, ce qui porte le nombre de nos sociétaires à 261. C'est un encouragement pour le comité et de nouvelles forces pour notre apiculture régionale ingrate du fait de nos contrées peu mellifères ce qui oblige le possesseur d'abeilles à pratiquer la pastorale. Il remercie enfin le nouveau caissier Jean-Pierre Guillet pour s'être mis si courageusement et si brillamment à la tâche d'un poste au comité qui n'est à vrai dire pas de tout repos. Nous le félicitons et le remercions sincèrement.

A son tour, le caissier soumet son rapport à l'assemblée. Travail bien fait et d'une clarté parfaite. La situation de notre trésorerie est saine et laisse encore cette année un bénéfice grâce à la tombola et à ses généreux donateurs. Pour 1973, le caissier nous présente un budget équilibré.

La vérification des comptes est présentée par M. Keller. Ils donnent en tous points satisfaction et l'assemblée les accepte avec reconnaissance.

Comme d'habitude, la course d'été 1973 sera préparée et organisée par le comité.

Notre membre d'honneur M. Louis Mages possède une bibliothèque apicole achalandée et très intéressante. Il offre ses livres aux amateurs à des prix raisonnables.

La partie administrative étant terminée, la parole est donnée à M. Zimmermann, professeur et maître apicole. De suite, l'assemblée est conquise par les paroles compréhensives de l'orateur. Le débutant comme le chevronné s'y intéressent. Règles générales: obtenir une récolte avec de belles colonies ni trop fortes, ni faibles surtout. Pratiquer la sélection, réunir les faibles au printemps. Etude des races s'adaptant le mieux à nos climats. Changer les reines si possible tous les 2 ans. Renouveler les rayons, 2 feuilles gaufrées par année et cires à 740 cellules. Pour la santé des abeilles, éviter l'humidité. Provisions d'automne, 15 à 18 kg de bon sucre de canne ou betterave. Le nourrissage avec du sucre avarié ou du miel étranger doit être exclu. Au printemps, si possible, donner du candi. L'essaimage est une perte pour l'apiculteur. Il peut se produire par un trop grand âge de la reine, une colonie trop populeuse manquant de place, de conditions atmosphériques défavorable tel que le printemps 1972. Le pillage provient presque toujours de la faute de l'apiculture. L'orateur insiste encore sur la présentation impeccable et la qualité de nos miels. M. Zimmermann est vivement applaudi par l'assemblée et chaleureusement remercié par notre dévoué président.

Le secrétaire:  
Paul Niederhauser

### **SORTIE DE LA SECTION AJOIE-CLOS-DU-DOUBS**

Ce mardi 15 août, une septantaine de membres de notre section ont fait une magnifique randonnée. Partis à six heures précises de Porrentruy, la cohorte s'arrêta au Noirmont pour assister au culte dans la célèbre église du lieu. De là, nous mettons le cap sur Montmolin, visiter le merveilleux rucher de M. Gobo. Malheureusement pour les chapeaux de paille et les toilettes de ces dames, la pluie nous surprit alors que nous descendions des cars, et, c'est sous un parapluie que Madame et Monsieur Gobo nous reçurent. Avant de nous faire l'honneur de son rucher, le maître de séant, juché sur un tertre surplombant la route, nous expliqua le choix de l'emplacement de son installation. L'environnement est composé, approximativement de 50% de forêt et de 50% de terre cultivée et herbeuse. Il ne compte pas sur la récolte de miel de fleur, car l'agriculteur pousse sa production laitière en fourrageant des plantes non mellifères fauchées avant floraison. D'ailleurs ce miel-là ne l'intéresse pas parce que difficilement vendable. Donc, les ruches sont plutôt préparées pour la récolte du miel de forêt qui est très recherché. Après ces explications, nous entrons dans le rucher, un ancien garage transformé en laboratoire. Madame et Monsieur Gobo nous donnent toutes les explications sur la manière d'exploiter cette installation qui leur valut la médaille d'or de la S.A.R. avec 99 points sur 100. Chaque reine, chaque ruche a son curriculum vitae sur le tableau d'honneur. Le repeuplement se fait suivant le rendement qui est coté par très bon, bon, médiocre, mauvais. Chaque hausse est pesée avant l'extraction, puis après. De cette manière il sait exactement le rendement réel de chaque colonie, et, partant le choix des ruches mères. Soin de la pureté de la race, travailler avec l'abeille qui rapporte, voilà le « credo » de M<sup>me</sup> et M. Gobo. En cela tous les apiculteurs présents leur donnent raison.

La partie officielle étant terminée, M<sup>me</sup> Gobo fait circuler gracieusement l'apéritif. Il nous plaît de la remercier encore une fois pour cette aimable attention.

Il est midi, même sans le pétillant « Neuchâtel » blanc, nos estomacs crient famine. Aussi, c'est avec joie que chacun put déguster le succulent repas de midi à l'Hôtel du Lac à Auvernier.

Une constatation. Toutes ces dames et aussi ces messieurs qui d'habitude sont si loquaces ne soufflent mot. On n'entend que le cliquetis des services. Mais patience, ce silence religieux ne durera pas longtemps. La faim et la soif étant apai-

sées, les langues se sont déliées, et c'est par de bons mots et d'aimables boutades que le repas se termina.

D'Auvergnier par Rochefort, la vallée de la Sagne, Le Locle, La Chaux-de-Fonds, les Breuleux, nous gagnons Le Roselet « centre du cheval ». Ici, nous rendons visite aux vieux serviteurs de l'homme. Le plus âgé a le bel âge de 38 ans.

Vers 18 heures, nous descendons sur Asuel où nous attend un excellent souper chez notre ami Armand Noirat. Le reste de la soirée fut une réussite. Les histoires cocasses, les calembours, les chants du terroir et les bonnes blagues régnèrent en maître. A 22 heures les cars nous ramenèrent à Porrentruy, et ce fut la dislocation. Chacun et chacune gardera de cette belle sortie le plus doux souvenir. Merci au comité de nous préparer de si beaux et agréables délasséments.

Un participant

## Table des matières 1972

|                                     |                                                    |                                                                            |     |
|-------------------------------------|----------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|-----|
| 1. <b>Assurances</b>                | 12, 57                                             | 9. <b>Documentation étrangère:</b>                                         |     |
| 2. <b>Bibliothèque</b>              | 16, 120                                            | Apiculture en Californie                                                   | 30  |
| 3. <b>Centrale de miels</b>         | 4, 120, 180, 336                                   | Considération sur le contrôle de la loque américaine                       | 245 |
| 4. <b>Concours de ruchers</b>       | 82, 302                                            | Considérations sur le choix des moyens de lutte contre la loque américaine | 282 |
| 5. <b>Conseils aux débutants</b>    | 17, 58, 84, 124, 153, 189, 211, 250, 280, 322, 341 | Nouvelles de Roumanie                                                      | 68  |
| 6. <b>Conseils de l'inspecteur:</b> |                                                    | Piqûres d'abeilles bénéfiques                                              | 96  |
| les pesticides et l'apiculture      | 159                                                | Production et évolution du marché du miel en Australie                     | 208 |
| le pillage                          | 64                                                 | Tchécoslovaquie — pronostics en apiculture                                 | 246 |
| le pou des abeilles                 | 89                                                 | Le venin de guêpes antidote aux piqûres d'abeilles                         | 161 |
| les possibilités d'intoxication     | 255                                                |                                                                            |     |
| les produits antiparasitaires       | 213                                                | 10. <b>Documentation scientifique:</b>                                     |     |
| que faire en cas d'empoisonnement   | 287                                                | Les analyses dans le contrôle de la qualité des miels                      | 272 |
| 7. <b>Contrôle des miels:</b>       | 13, 121, 148, 180                                  | L'analyse pollinique des miels                                             | 239 |
| 8. <b>Comptes rendus:</b>           |                                                    | Le bourdon                                                                 | 86  |
| Ajoie Clos-du-Doubs                 | 41, 361                                            | Le colza                                                                   | 127 |
| Erguel-Prévôté                      | 106                                                | L'hygiène et le miel                                                       | 217 |
| Fédération jurassienne              | 300, 359                                           | L'importance du message olfactif chez l'abeille                            | 318 |
| Fédération valaisanne               | 105                                                | Pollinisation des cultures de luzerne par les abeilles                     | 242 |
| Société genevoise                   | 40                                                 | La recherche apicole                                                       | 183 |
| La Glâne                            | 138                                                | Le sens de la pesanteur chez l'abeille                                     | 155 |
| Gros-de-Vaud                        | 39, 330                                            | La sélection                                                               | 61  |
| La Gruyère                          | 40                                                 | Sélectionner oui, mais sur quoi?                                           | 19  |
| Jura-Nord                           | 42, 171                                            | Aperçu du travail qui se fait en Suisse romande                            | 338 |
| Marly et environs                   | 104, 358                                           | 11. <b>Echos de partout:</b>                                               |     |
| Martigny                            | 170, 233, 332                                      | Activités biologique de la propolis                                        | 252 |
| Les Alpes                           | 140, 234, 360                                      | Des abeilles au bon moment                                                 | 91  |
| Lausanne                            | 77                                                 |                                                                            |     |
| Montagnes neuchâteloises            | 139, 201, 235, 268, 299, 333, 359                  |                                                                            |     |
| Pied du Jura                        | 267                                                |                                                                            |     |
| Sion et environs                    | 105                                                |                                                                            |     |
| La Veveyse                          | 331                                                |                                                                            |     |